

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 13 mars 2017 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 2120, rue de Louisbourg, lequel est érigé sur le lot 3880746 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une thermopompe en cour avant située à environ 4,8 mètres de l'emprise de la voie publique au lieu de 5 mètres, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-deuxième jour de février deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement